

Work Group Belgian Grid

Réunion du 9 octobre 2015

Présents: W. Aertsens (INFRABEL)
J.-P. Boydens (COGEN VLAANDEREN)
M. Catrycke (FEBEG)
M. Ceusters (FEBELIEC)
N. De Coster (ORES)
A. Detollenaere (ODE)
B. De Wispelaere (FEBEG)
S; Gabriels (FOD ECONOMIE)
A. Gillieaux (EFET)
B. Gouverneur (Synergrid)
S. Harlem (FEBEG)
M. Malbrancke (INTERREGIES)
B. Massin (FEBEG)
J. Mortier (FEBEG)
N. Pierreux (Belpex)
L. Vande Velde (BOP)
M. Van Bossuyt (FEBELIEC)
J-F. Williame (FEBEG)

D. Zenner, I. Gerkens (ELIA)
P. Buijs, P. Callens, K. Vadermot (partiellement, ELIA)

Excusés: W. Gommeren (BECI)
B. Debroux (EFET)
N. Laumont (EDORA)

Agenda

1. Projet « Customer Hub » – Présentation
2. Transposition des Codes de réseaux européens
 - Généralités : Page web « Transposition NCs » - Planning
 - Présentation du sujet « Reactive Power »
 - Présentation du sujet «Connection & Compliance Processes »
3. Modifications des contrats ARP et accès
 - Etat des lieux des modifications
 - Désignation des détenteurs d'accès et ARP – Discussion sur la mise en œuvre des relations entre détenteurs d'accès et utilisateurs du réseau

4. Divers

1. Projet « Customer Hub » – Présentation

Elia présente le nouveau portail web CRM, appelé « Customer Hub », qui sera prochainement mis à disposition des différentes catégories de clients (voir présentation « Customer Hub : CRM Webportal »). L'objectif est de développer les interfaces web entre Elia et les clients. Actuellement, cette page web sécurisée leur permet d'avoir accès à leurs factures et aux annexes à ces factures, émises depuis 2001 (<http://www.elia.be/customers>). Les clients sont prévenus de l'émission de nouvelles factures via une alerte mail.

En novembre, ce portail sera élargi aux contrats et aux données de contact pour les utilisateurs existants (détenteurs d'accès et ARPs). Elia met également un User Manual à disposition des utilisateurs, afin de clarifier l'usage de cette plateforme.

Ensuite, ce portail sera aussi rendu accessible aux utilisateurs du réseau Elia pour leurs points d'accès et contrats. Cet outil devrait permettre à l'avenir de gérer les annexes contractuelles de manière digitalisée, ainsi que des échanges d'information entre les parties concernées. L'objectif est d'optimiser le processus de signature et d'échanges de données, notamment en investiguant la possibilité d'utiliser des signatures électroniques.

Elia précise que les GRDs disposent déjà d'un espace web dédié et que leur intégration dans le Customer Hub sera faite à moyen terme pour la digitalisation des données contractuelles.

Elia répond à un représentant de FEBELIEC que le transfert d'informations relatives aux ARPs actifs au sein des CDS raccordés au réseau Elia se fera au moyen d'une annexe spécifique encore à développer.

2. Transposition des Codes de réseaux européens

2.1. Etat des lieux - Généralités

Elia présente le planning d'adoption des codes de réseaux en cours de développement au niveau européen (voir la présentation « Transposition of Network codes » et la présentation détaillée sur l'état des lieux des codes : « Network codes – State of play and timings »). Elia précise que le NC DCC (Code Demand Connection Code) est censé être voté par les Etats membres le 15 octobre prochain.

Concernant l'Experts Group, les invitations aux réunions de celui-ci seront lancées prochainement. Elia présente les nouvelles pages web du Users' Group dédiées aux Network Codes et au rôle du Users' group dans leur implémentation dans le système belge : <http://www.elia.be/en/users-group/Implementation-EU-Network-Codes>.

L'agenda de l'Experts Group y est repris en détail : <http://www.elia.be/en/users-group/Implementation-EU-Network-Codes/Experts-Group-Implementation-nc/Agenda>.

Un espace est aussi prévu pour publier les diverses présentations sur les sujets discutés en Experts Group : <http://www.elia.be/en/users-group/Implementation-EU-Network-Codes/Experts-Group-Implementation-nc/Topics>.

Elia propose l'organisation de 3 réunions à partir d'octobre 2015, portant sur des sujets relatifs aux codes de raccordements : 'Significant grid users', 'Connection & Compliance processes' et 'Voltage Control & Reactive Power management'. A la demande des représentants de FEBELIEC et de FEBEG, les dates proposées pour les réunions de l'Experts Group sont adaptées et seront communiquées aux membres du Users' Group et du WG Belgian Grid. Un Doodle fixera les dates pour janvier et février 2016. Après discussion, il est décidé que le contenu de l'agenda proposé ne sera pas modifié.

Le représentant d'INFRABEL souligne que la discussion de ces sujets ne doit pas porter sur le contenu précis des NCs (au titre de règlements, ils sont d'application immédiate en droit belge), ni – à ce stade – sur les changements à apporter aux sets contractuels et réglementaires en Belgique. Elia confirme que ces discussions permettront de clarifier les points de vue de chacun, avant de définir la transposition pratique de ces consensus et idées.

Quant aux codes 'marchés', la mise en œuvre du NC CACM a démarré au niveau régional et d'Entso-e. Le représentant de FEBEG se demande si les difficultés de

cohérence de ce NC seront prises en compte par Elia et qui prendra le lead sur ce point. Elia précise que cela devrait être étudié au sein du WG EMD.

La représentante d'EFET demande si le Users' Group pourrait disposer d'une vue d'ensemble de toutes les dates de transposition requises par les différents NCs. Ainsi, le NC CACM met en place un calendrier assez clair de mise en œuvre de ce code. Dans ce contexte, Elia placera la version finale de chaque NC sur la page web, ce qui permettra à chacun de prendre connaissance du texte et des délais de mise en œuvre.

Le représentant d'INFRABEL souligne qu'il y a un grand nombre de sujets identifiés et liés au raccordement, alors que l'agenda ne reprend que 3 d'entre eux. Elia confirme qu'en 2016, il faudra poursuivre l'analyse des autres sujets déjà identifiés et présentés en Users' Group. Le WG Belgian Grid sera informé au plus vite du planning général de prise en compte de ces sujets par l'Experts Group (le contenu du sujet, l'ampleur des discussions prévues).

Enfin, un représentant de FEBEG revient sur la problématique de l'implémentation des NCs au niveau régional lorsque des sujets ne concernent pas le TSO, notamment les catégories de 'Significant grid Users' qui se trouvent au niveau de la distribution. Faut-il prévoir un trajet en parallèle ? Le président du WG Belgian Grid rappelle à cet égard qu'il faut garder une vue technique globale pour disposer d'une solution efficace et que le Users' Group permet de développer une vision globale et identifier tous les éléments clés qui devraient être implémentés au niveau régional, même s'il ne peut bien entendu pas prendre position au nom des autorités régionales. En outre, contrairement aux TSOs de nombreux autres pays, Elia gère des réseaux jusqu'à des niveaux de tension régionaux assez bas et que cette réalité justifie également que cette discussion soit menée dans le Users' Group d'Elia.

2.2. Présentation du sujet « Reactive Power »

Elia présente le contenu proposé pour le sujet 'Reactive Power & Voltage control' (voir présentation « Reactive Power Management & Voltage Control »). Il ne s'agit pas à ce stade d'une proposition technique d'Elia mais d'illustrer ce qui fera l'objet d'une discussion en Experts Group, afin que les fédérations puissent choisir les experts qui les représenteront.

L'objectif de ce sujet sera d'étudier ce thème général qui découle des NCs RfG (Requirements for Generators), DCC (Demand Connection) et OS (Operational Security). Les deux premiers NCs prévoient que les producteurs et consommateurs soient soumis à des exigences spécifiques en matière de gestion du réactif et de la tension, qui dépendent des catégories dans lesquelles ils se trouvent. Les NCs laissent une certaine liberté pour définir la façon de mettre en œuvre ces exigences.

Un représentant de FEBELIEC demande si des prescriptions techniques spécifiques sont requises pour l' 'embedded generation', quand des points d'accès combinent la production et la consommation. Elia reconnaît que ce point devra en effet être examiné de façon spécifique. Quant aux CDS, le représentant de FEBELIEC souligne que les discussions liées aux spécificités de ce type d'acteur ne peuvent pas être menées en Synergrid. Elia propose que ce sujet soit lui aussi examiné de façon spécifique, dans un sujet dédié.

2.3. Présentation du sujet « Connection & Compliance Processes »

Elia présente le contenu proposé pour le sujet 'Connection & Compliance Processes' qui concerne les 2 codes de raccordement RfG et DCC (voir présentation « Connection & Compliance Processes »). L'objectif de ce sujet sera de compléter le régime actuel avec

des procédures additionnelles. Elles pourront prendre la forme de documents techniques ou articles dans les règlements techniques, voire des annexes au contrat de raccordement.

A côté de la partie relative aux exigences, il y a une partie décrivant les procédures à mettre en place jusqu'à la mise en service et les tests de mise en conformité. Une première analyse montre qu'il faudra prévoir des procédures additionnelles après la phase de réalisation d'un raccordement et sa mise en service, par rapport au régime existant. Des étapes ultérieures (tests d'opération en situation réelle) devront être ajoutées au processus actuellement décrit dans les règlements techniques, qui pourront s'étaler jusqu'à 2 ans. Le représentant d'INTERREGIES fait remarquer qu'une autre nouveauté sera d'avoir des tests de conformité pendant la vie du raccordement.

Enfin, ces procédures seront nouvelles pour les sites de consommation. Quant aux CDS, le représentant de FEBELIEC relève que la question se pose de savoir si les exigences imposées par les NCs sont applicables uniquement aux CDS raccordés au réseau Elia ou également aux utilisateurs situés au sein des CDS eux-mêmes. Elia confirme que ce sujet sera examiné dans un sujet dédié en Experts Group.

Un représentant de FEBEG souhaite que l'Experts Group discute des étapes de la procédure de notification opérationnelle (voir slide 8) dès qu'elle ne lui semble pas juste. Les membres du WG Belgian Grid confirment que le sujet n'est pas délicat en soi mais le contenu et l'ampleur des procédures dépendront des exigences qui seront appliquées aux catégories de producteurs/consommateurs à raccorder (voir le sujet 'Significant Grid Users'). Le président du WG Belgian Grid précise que l'Experts Group pourra précisément mener ce genre de discussions.

3. Modifications du contrat d'accès – Etat des lieux

Elia présente l'état des lieux des propositions de modifications du contrat d'accès et du contrat ARP (voir présentation « Modifications des contrats Elia – Etat des lieux »). S'agissant du contrat ARP, comme présenté en réunion plénière du Users' Group en septembre, les propositions de modifications celui-ci devraient être approuvées rapidement par la VREG et la CREG pour entrer en vigueur au 1^{er} novembre 2015.

Quant aux propositions de modifications du contrat d'accès, Elia rappelle qu'elles portent sur les procédures administratives liées à la désignation du détenteur d'accès et de l'ARP et sur l'introduction des nouveaux concepts tarifaires dans le contrat d'accès. Elia a reçu de nombreuses remarques pendant la consultation. Le président du WG Belgian Grid en remercie les membres du WG Belgian Grid, car cela permet d'améliorer la qualité du texte du contrat et de clarifier les propositions de modifications.

Les propositions de modifications tarifaires sont en partie adaptées pour tenir compte de ces remarques : limitation des cas de suspension de l'accès en cas de dépassement de la puissance mise à disposition (art. 14§6 et 16.1.1) ; clarification du calcul de la garantie financière (annexe 6).

Le représentant d'INFRABEL en profite pour demander si les clients pourraient disposer d'une information relative au maximum de la capacité disponible du réseau, au moment de ce raccordement. Le président du WG Belgian Grid souligne que cette information existe pour l'injection mais elle est également utile pour les prélèvements. Dans la mesure du possible, Elia communique de façon individuelle la capacité disponible au niveau du point d'accès lors des études préalables au raccordement ; ces données peuvent toutefois évoluer suite aux développements du réseau ou de la demande dans la zone. Il est donc difficile de publier de telles données évolutives dans le temps.

S'agissant de l'axe administratif, Elia souligne que la révision de la procédure administrative de désignation des détenteurs d'accès/ARPs est complétée notamment par un régime spécifique aux CDS. En effet, les procédures générales de désignation ne s'appliquent pas dans ce cas à l'exception de l'ARP désigné pour l'énergie non allouée au sein du CDS. Certains points des procédures sont également clarifiés.

Quant aux propositions de modifications des annexes 12 et 13 (le mandat conféré par l'utilisateur du réseau au détenteur d'accès pour gérer le contrat d'accès ou désigner les ARPs), introduites à la suite des multiples remarques du GABE, Elia propose de postposer leur introduction. FEBEG a en effet fortement réagi sur ce point pendant la consultation, ce que confirme un représentant de FEBEG. Celui-ci regrette que la fédération n'aie pas réagi plus rapidement à ce propos, pendant les débats en Users' Group, mais souligne que les fournisseurs souhaitent disposer d'une solution globale équilibrée sur ce point. Par exemple, la résiliation unilatérale actuellement prévue dans le contrat d'accès vise l'ensemble du contrat d'accès et ne permet pas une résiliation partielle par points d'accès. Les fournisseurs sont aussi confrontés à un risque financier de factures impayées qui devrait être pris en compte. Un représentant de FEBELIEC souligne que la position de sa fédération sur les annexes 12 et 13, est connue de tous et rejoint celle émise par le GABE. Elia propose que les fédérations intéressées par le sujet, avec le support d'Elia, clarifient les points de vue de chacun pour les prochaines réunions du WG Belgian Grid.

Un représentant de FEBELIEC rappelle qu'il faudrait également trouver une solution qui mette fin à la discrimination qui existe entre les ARPs à cause du principe du 'netting' par ARP des pertes à compenser en nature, ce qui conduit à des situations pratiques très différentes selon les ARPs. Ce point devrait être repris dans le trajet de modification du règlement technique fédéral, liée à la mise en œuvre des NCs.

Enfin, concernant le planning d'application du nouveau contrat d'accès, Elia précise au WG Belgian Grid que la procédure de renouvellement des désignations qui débute en octobre se base sur les annexes 2 et 3 actuelles du contrat d'accès.

4. Divers

Elia organisera une session d'information détaillée sur les nouveaux tarifs 2016-2019 dès que la décision finale de la CREG sera communiquée. Cette session aura vraisemblablement lieu vers mi-décembre 2015. Une prochaine réunion du WG Belgian grid devrait être programmée autour du 7 décembre prochain.

Quant aux points d'accès qui seront qualifiés de principal et complémentaire, les clients concernés seront informés de ces spécificités dès que la CREG aura communiqué sa position à ce sujet.

* * *